

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

CQP NEGOCIATEUR IMMOBILIER

Quel que soit le lieu d'exercice de son métier, le négociateur immobilier doit être capable de :

- **sur le plan de l'organisation et de la gestion de l'activité :**
 - rechercher et estimer des biens immobiliers
 - assurer la promotion commerciale des biens
 - négocier la rentrée du mandat de vente ou de location
 - identifier les besoins des clients
 - faire visiter les biens aux acheteurs ou locataires potentiels
 - faire signer le compromis de vente ou engagement de location
 - suivre administrativement et financièrement le dossier jusqu'à la conclusion de l'affaire (signature de la vente en étude notariale).
 - conseiller financièrement, fiscalement et juridiquement les clients
 - gérer la relation clientèle et la gestion des conflits (impayés, réclamations...)
- **sur le plan de la relation à l'environnement professionnel :**
 - entretenir des relations fonctionnelles avec les interlocuteurs externes (clients, notaires, entreprises, banques ...)
 - véhiculer une image de compétence et d'intégrité de son agence.

ADMISSION

- **Niveau d'admission**
Titulaire d'un bac+2 validé ou d'un bac + minimum 2 années d'expérience professionnelle

- **Les qualités requises**
Autonomie, méthode, rigueur, sens du relationnel, gestion du temps de travail, ténacité, capacité d'écoute et aptitude à argumenter.

Nous acceptons les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour d'éventuelles adaptations.

Validation: CQP
Durée de la formation: 1 an
Alternance ou Initial

CONTENU DE LA FORMATION

Cadres juridiques des activités immobilières
Droit civil
Droit pénal des affaires
Techniques professionnelles
Marketing de l'immobilier
Communication
Evaluation et expertise
Comptabilité et financements
Droit fiscal et patrimoine
Les sociétés civiles immobilières
Assurances
Architecture et Techniques de la construction
Informatique
Préparation du mémoire



SupExup

SUPEXUP Montpellier

1567 avenue Albert Einstein
CS 59041 - Campus des Métiers
34965 Montpellier Cedex 2
Téléphone : +33 (0)4 99 13 63 50
Fax : +33 (0)4 99 13 63 53
E-mail : montpellier@supexup.fr

SUPEXUP Béziers

1 av du président Wilson
Rés. Chapat
34500 Béziers
Téléphone : +33 (0)4 67 36 08 42
Fax : +33 (0)4 67 48 52 25
E-mail : beziers@supexup.fr

SUPEXUP Narbonne

Rue Ernest Chenard
ZI Croix du Sud
11100 Narbonne
Téléphone : +33 (0)4 68 58 74 24
Fax : +33 (0)4 68 58 44 41
E-mail : narbonne@supexup.fr

METIERS PREPARES

Le titulaire de la qualification peut exercer sa profession de négociateur immobilier pour le compte de son employeur ou en indépendant.

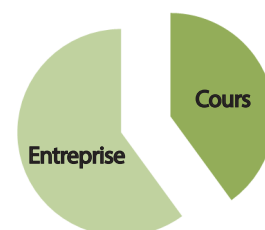
ORGANISATION ET SUIVI PÉDAGOGIQUE

En formation initiale : cours + stages en entreprise

- Le stage en milieu professionnel: minimum 12 semaines obligatoires

En alternance

- Rythme d'alternance : 2 jours de cours et 3 jours en entreprise par semaine



Pendant toute la durée de la formation, l'étudiant bénéficie d'un **encadrement et suivi personnalisé** par l'équipe pédagogique de Sup Exup et d'un tuteur professionnel en entreprise.

Sup Exup, école à échelle humaine **privilégie les petits effectifs** qui favorisent l'échange et un meilleur apprentissage.

L'équipe pédagogique est composée de professeurs expérimentés pour les cours généraux et d'intervenants issus du milieu professionnel.

EXAMEN FINAL

| Matières | Épreuve | Durée | Coefficient | Note éliminatoire |
|---|---|------------|--------------------------------|-------------------|
| Epreuve théorique professionnelle | | 1 jour | 4 (80 points) | 40/80 |
| Contrôle continu | Contrôle continu | En continu | 2 (40 points) | 20/40 |
| Mémoire (Ecrit) | A remettre 3 semaines avant la soutenance | --- | 4 (80 points) | 20/80 |
| Mémoire (Oral) | | 40 mn | 4 (80 points) | 20/80 |
| Suivi en entreprise Période Période | En continu En continu | --- | 2 (40 points) 3 (60 points) | 50/100 |
| Suivi à SupExup | | | 1 (20 points) | |
| | | | 20 (400 points) | |
| | | | 240/400 | |

Session 2021: évaluations susceptibles d'être modifiées

SUPEXUP EST AGREE OFFICIELLEMENT PAR LA BRANCHE PROFESSIONNELLE DE L'IMMOBILIER POUR PREPARER CE CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE RECONNU PAR LA CONVENTION COLLECTIVE DE L'IMMOBILIER